

RAPPORT MENSUEL DE PROTECTION- NOVEMBRE 2020
PLATEAU CENTRAL



Point d'eau de boisson à Lelexé/Commune de Zitenga-Province de l'Oubritenga¹

¹ « Problématique de l'accès à l'eau potable dans la région est l'une des problématiques cruciales des PDI dans le Plateau Central. »
Données du Monitoring de protection

Contexte/Points saillants :

Le Plateau central est une région qui connaît une stabilité sur le plan sécuritaire. Ce qui explique le faible nombre de violations de droits humains dans la région. On y constate une fonctionnalité effective des services sociaux de base dans les différentes communes.

Le mois de novembre a été caractérisé par des grands rassemblements politiques dans le cadre de la campagne électorale, mais sans incident signalé. Les votes se sont déroulés également dans le calme dans la circonscription électorale de la région. En termes d'incidents, il a été notamment enregistré un cas de viol sur un site d'accueil de Personnes Déplacées Internes (PDI).

Sur le plan sanitaire, on constate un relâchement dans l'observation des mesures barrières à la pandémie à COVID-19.

Dans le cadre de la réponse humanitaire, pour l'instant, en dehors des associations au niveau local, pratiquement seule INTERSOS intervient dans le Plateau Central comme ONG humanitaire. Pourtant, de l'alimentation aux abris en passant par la santé et l'accès à l'eau potable, les PDIs de cette région font face à d'énormes difficultés en termes **d'accès**.

Situation de protection

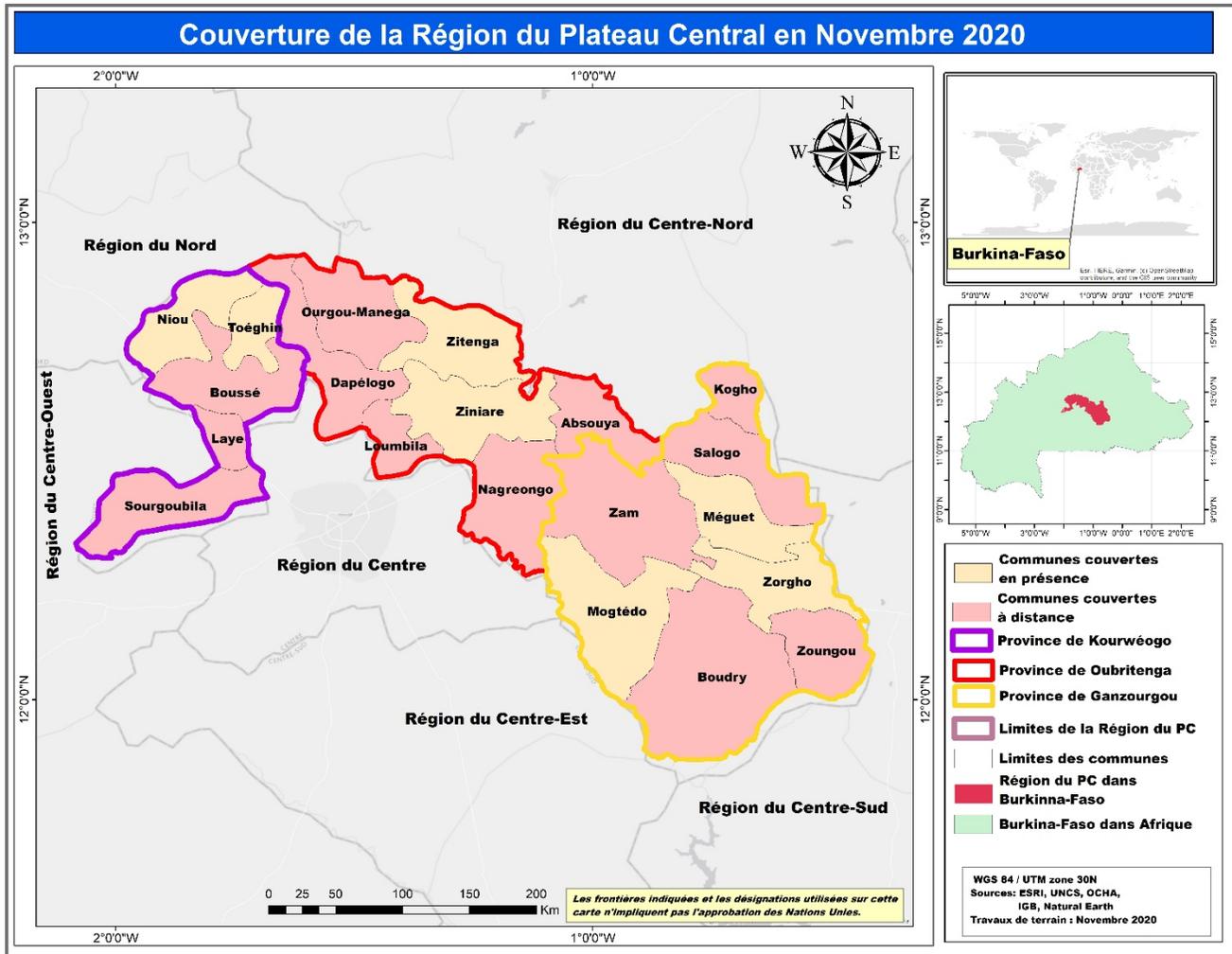
ZONES COUVERTES DANS LA PERIODE SOUS RAPPORT

Au cours du mois de Novembre, les activités de monitoring ont concerné les trois provinces que compte la région du Plateau central : Les zones suivantes sont couvertes :

- Province de l'Oubritenga : communes de Dapélogo, Absouya, Loumbila, Zitenga, Ziniaré, Ourgou-Manega et Nagréongo
- Province du Ganzourgou : communes de Zoungou, Boudry, Mogtédou, Meguet, Zam, Salogo, Kogho et Zorgho
- Province du Kourwéogo : communes de Bousé, Niou, Toéghin, Sourgbila et Laye.

Dans le cadre du monitoring de protection, des sorties terrain ont été effectuées par les Moniteurs de Protection. A la date du 24 novembre, 57 sorties terrain ont été effectuées de façon collective et individuelle par les équipes de monitoring de protection du Plateau Central.

Durant la période, aucune zone à fort risque sécuritaire n'a été identifiée dans la région. Toutes les localités sont accessibles.



Au cours de la période sous revue **huit (08)** focus groups (avec la participation de **68** personnes dont **34** hommes et **34** femmes) ont été réalisés dans les localités couvertes conformément au tableau ci-dessous.

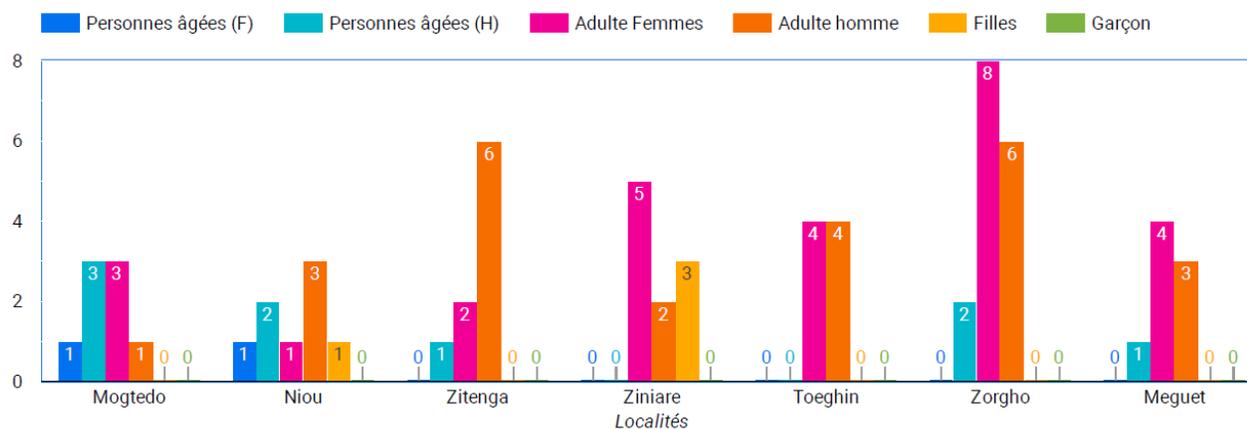
Tableau récapitulatif des zones de réalisation de focus groups

Province	Communes	Nombre de focus groups	Villages/Secteur
Ganzourgou	Mogtédou	01	Natinga
	Méguet	01	Méguet
	Zorgho	02	Sapaga et Tuiré
Kourwéogo	Niou	01	Téo/Quartier Peuhl
	Toéghin	01	Toéghin /quartier Yirtaore
Oubritenga	Zitenga	01	Lelexe
	Ziniaré	01	Tibin/Silmissin

Le second tableau ainsi que le graphique ci-dessous permettent une vue d'ensemble de prise en compte du genre dans la réalisation des focus groupe durant le mois de Novembre.

Province	Communes	Nombre de focus groups	Nombre de participants		
			Femmes	Hommes	Total
Ganzourgou	Méguet	1	4	4	8
	Zorgho	2	8	8	16
	Mogtédo	1	4	5	9
	Total	4	16	17	33
Kourweogo	Téo	1	5	3	8
	Toéghin	1	4	4	8
	Total	2	9	7	16
Oubritenga	Zitenga	1	7	2	9
	Ziniaré	1	2	8	10
	Total	2	9	10	19
TOTAL Plateau Central		8	34	34	68

Nombre de participants par tranches d'âge



CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATIONS

Le Plateau Central fait partie des régions d'accueil de PDIs. Selon les chiffres du CONASUR en date du 10 Novembre 2020, la région enregistre **14.601** PDIs. Les zones de provenance sont les régions de l'Est, notamment les communes de Tanwalbougou et Natiabouani ; la région du Centre-Nord précisément la commune de Barsalogo. Ces mouvements se sont effectués pour plusieurs raisons : soit à la suite d'attaques, soit à titre préventif à l'issue des intimidations ou ultimatums de la part des HANI. De façon générale, ces déplacements sont justifiés par l'insécurité généralisée selon les échanges durant les focus group.

Au cours de ce mois, selon les informations reçues du monitoring communautaire, une trentaine² de PDIs sont nouvellement arrivées dans la région. La majeure partie provient du Centre-Nord (50%), de la région du Nord (43.3%) et de l'Est (6.7%).

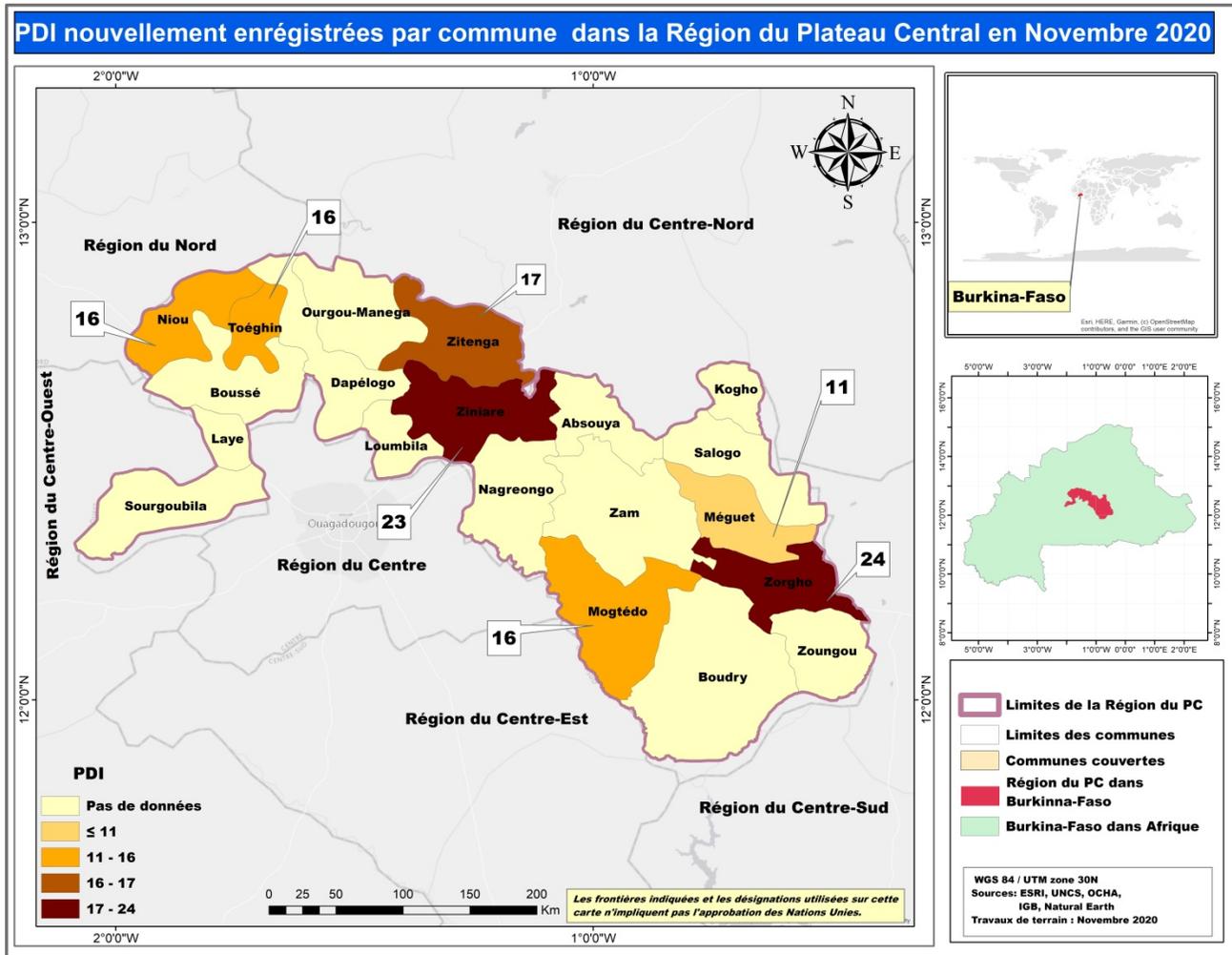
Les PDIs en provenance du Centre-Nord (communes de Pensa et Kaya précisément des villages de Barsalogo et Pensa), au nombre de 15, ont affirmé avoir fui l'insécurité et la crise alimentaire. Ces derniers ont trouvé hospitalité dans des familles d'accueil dont 02 personnes au secteur 02 de Ziniaré et 13 personnes à Nagréongo.

Les PDIs en provenance de la région de l'Est (village de Nagaré) (notamment un jeune couple : un homme et sa femme), ont indiqué avoir effectué le déplacement à titre préventif après le vol de leurs animaux par des HANI. Ne voulant pas rester, à Fada N'gourma, ils ont préféré rejoindre un membre de la famille déjà installé à Tuiré, dans la commune de Zorgho.

Quant aux déplacés en provenance de la région du Nord, le motif indiqué est l'insécurité. Ces déplacés au nombre de 13, se sont installés à Wa, dans la commune de Niou, province du Kourwéogo.

Par ailleurs, la quasi-totalité des nouveaux déplacés ont dit vouloir résider définitivement dans leurs nouvelles zones d'accueil, que ce soit sur les sites précaires ou dans leur famille d'accueil. En d'autres termes, la plupart des PDIs ont opté pour l'intégration locale durable.

² Les chiffres exacts apparaîtront dans lors de la mise a jour du nombre de PDI par le CONASUR



3

En plus des mouvements pour les récoltes, les PDIs au niveau du Plateau Central font des mouvements vers d'autres contrées du pays pour des activités d'orpaillage. Les raisons de ces mouvements sont d'ordre économique et ne s'effectuent pas entre la zone de départ et les sites d'orpaillage donc ne sont pas classés parmi les mouvements pendulaires. Les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest, pour ne citer que ces régions sont les zones privilégiées d'accueil pour ces PDIs. D'autres vont en Côte d'Ivoire. Les villages de Siguivoussé et Bilotenga, dans la commune de Absouya (Province d'Oubritenga) abritent également des sites aurifères selon les informations reçues du monitoring ; d'où la présence de PDIs sur ces sites.

Sécurité physique et personnelle

SITUATION SECURITAIRE DANS LES ZONES COUVERTES-INCIDENTS DE PROTECTION DANS LES ZONES SOUS COUVERTURE

³ La carte porte sur les nouveaux déplacements au cours du mois de Novembre 2020

La région du Plateau Central, comme mentionné plus haut, connaît une situation sécuritaire stable. Cela pourrait s'expliquer par le fait de sa position géographique (région logée pratiquement au centre du pays) et par la présence effective des FDS dans les trois provinces d'intervention. Également la présence des groupes d'auto-défense communément appelé Koglwéogo a été signalée dans les trois provinces du Plateau Central.

Au cours de la période, deux incidents de protection ont été enregistrés. Il s'agit d'un cas d'agression physique et le viol d'une femme PDI dans la province d'Oubritenga. Pour le premier incident, la survivante du viol a bénéficié d'assistance médicale et psychosociale de la part d'INTER SOS. Un suivi du cas est fait par un gestionnaire de cas.

Le second incident est lié à l'arrestation arbitraire de deux hommes PDIs par des FDS dans le site de PDIs de Nagréonkoudgo, dans la commune de Nagréongo (Province d'Oubritenga). Selon les informations reçues, ces hommes seraient associés à des faits de pratiques illicites (consommation et vente) de stupéfiants.

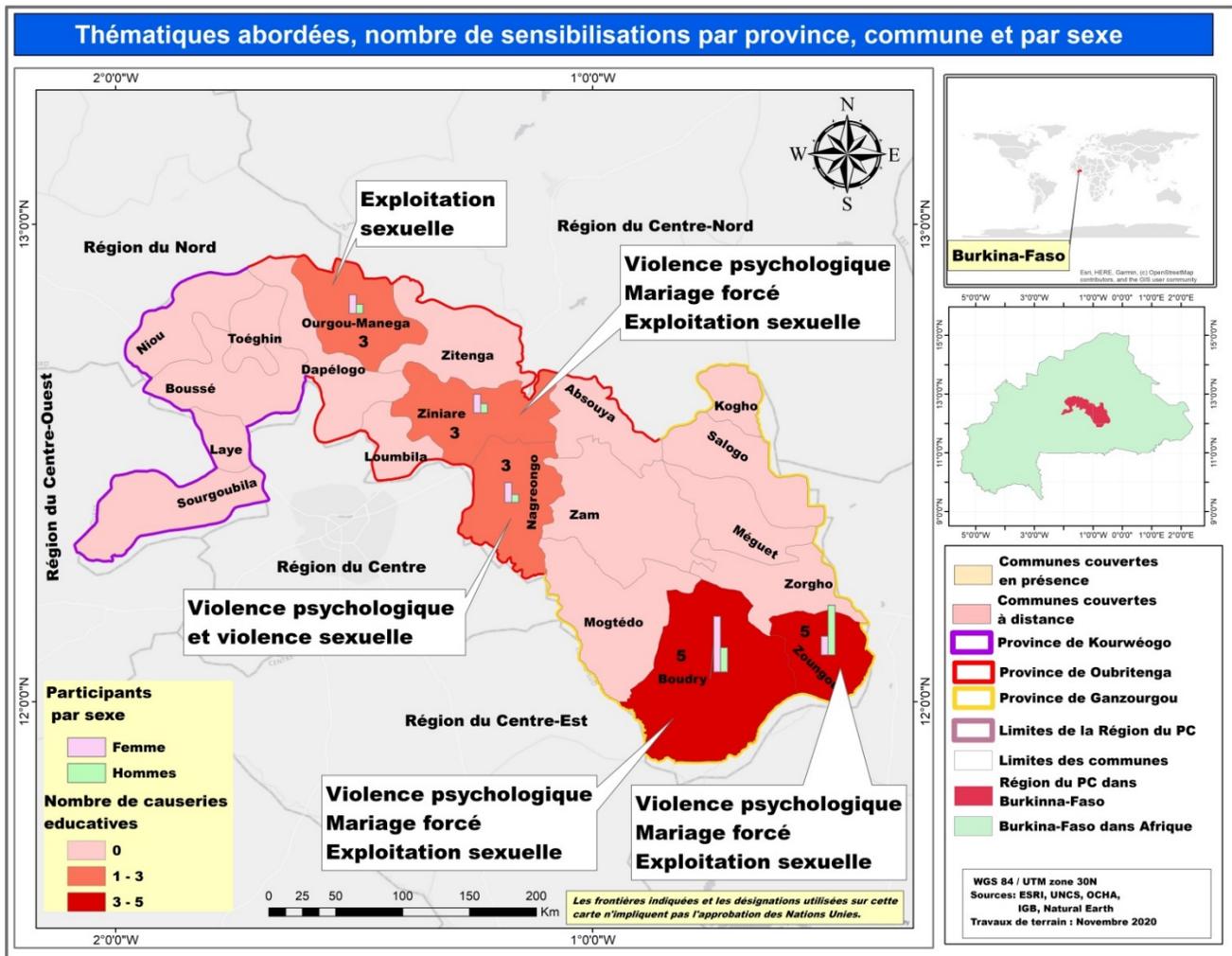
De ce qui précède, il est clair qu'il existe beaucoup plus d'incidents de protection sur les sites d'accueil de PDIs. Le monitoring communautaire sera alors davantage utilisé pour identifier et répondre à ces incidents qui restent parfois dans l'ombre.

SGBV

Lors des échanges pendant les focus groups, les participants (en majorité des femmes) ont pu déterminer les causes, les conséquences et les solutions endogènes aux VBG. Ces cadres sont vraiment appréciés par les femmes car elles arrivent à mieux s'exprimer. Toutes choses qui constituent un atout majeur dans le cadre de la prévention et la réponse aux VBG.

Parlant de la dénonciation, au cours de ce mois, **05 cas** de VBG ont été enregistrés dont le processus de prise en charge est entamé. Il s'agit deux survivantes de violences psychologiques, une survivante de violence physique, deux cas d'agression sexuelle sur deux femmes dont un viol. Ce sont des prises en charge psychosociales et médicales qui ont été faites au profit de ces survivantes par INTER SOS. Parmi les 05 cas de VBG, une survivante a bénéficié d'une prise en charge médicale après référencement au Centre Médical de Ziniaré. Les autres survivantes ont reçu une prise en charge psychosociale et les plans d'actions individuels sont en cours de mise en œuvre.

Durant le mois, 373 personnes dont 261 femmes ont été sensibilisées sur les VBG à travers 16 séances de causeries éducatives conformément au graphique ci-dessous.



PROTECTION DE L'ENFANCE

La situation des enfants dans les zones couvertes par le monitoring de protection durant la période fait cas de plusieurs facteurs de risques de protection dont la séparation familiale, la déscolarisation, le travail des enfants sur les sites miniers (Siguivoussé et Bilotenga dans la commune de Absouya/Ouhritenga et vers d'autres contrées), le travail des filles comme aide-ménagères (pour contribuer à supporter les charges de la famille), La déscolarisation des enfants est une situation déplorable à laquelle certains parents restent impuissants à l'image de ce parent du village de Tanyédé dans la commune de Mogtédou qui explique que par manque de moyen financier, ces filles ont été envoyées à Mogtédou pour servir comme employées de petit commerce (vente de poisson fumé, de riz aux voyageurs) aux abords de la route nationale N°4 et les garçons sont partis sur les sites aurifères.

Le droit à une alimentation suffisante doit être un acquis pour chaque enfant, mais sur les sites des PDIs dans le Plateau Central cela n'est pas le cas. A titre d'exemple, dans la commune de Boudry précisément dans le village de Mankarga V7, on constate dans beaucoup de ménages, des enfants en bas âges qui présentent des signes de malnutrition.

En résumé, les enfants sont exposés à divers risques : maltraitance (surtout les filles aide-ménagères), déscolarisation, délinquance juvénile (surtout sur les sites d’orpillage artisanales). Des actions doivent être menées dans ce sens par les acteurs de ce domaine afin de limiter ou minimiser ces risques.

PROBLEMES SPECIFIQUES A CERTAINS GROUPES A RISQUE-PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES (PBS)

Les groupes à risque sont entre autres les enfants de moins de 05 ans, les femmes cheffes de ménages, les personnes handicapées, les personnes très âgées (+de 80 ans) et les malades chroniques.

Les problèmes ou besoins de protection sont fonction des vulnérabilités. Ainsi, dans les différentes localités on constate que les enfants de moins de 05 ans sont exposés à des risques de malnutrition. Les enfants de 5 à 12 ans sont exposés à des risques de déscolarisations pour des raisons financières et des capacités d’accueil réduites de certaines écoles. Les femmes cheffes de ménages sont confrontées aux risques de VBG notamment de violence sexuelle, de viol, de la pratique de sexe de survie... En effet, la précarité, l’absence des maris cumulée à la promiscuité sur les sites d’accueil comme ceux de Nagréongo exposent les femmes cheffes de ménage a des risques de violence basée sur le genre. Les hommes de 18 à 59 ans ont tendance à migrer vers les sites d’orpillage tout en abandonnant les femmes et enfants à eux-mêmes.

Les PBS de façon générale dans la région du Plateau Central, sont confrontées à des problèmes d’accès à l’eau et à la santé au regard du coût d’accès aux médicaments et de la distance à parcourir. Par exemple, à Lelexé, dans la commune de Zitenga, les populations déplacées parcourent plus de 3km pour avoir accès à l’eau.

Ces PBS sont entre autres des personnes âgées, des enfants séparés, des femmes cheffes de ménages, des personnes vivant avec un handicap, des survivantes des VBG, les chefs de ménages avec plus de 10 personnes en charge, les personnes en détresse psychologique

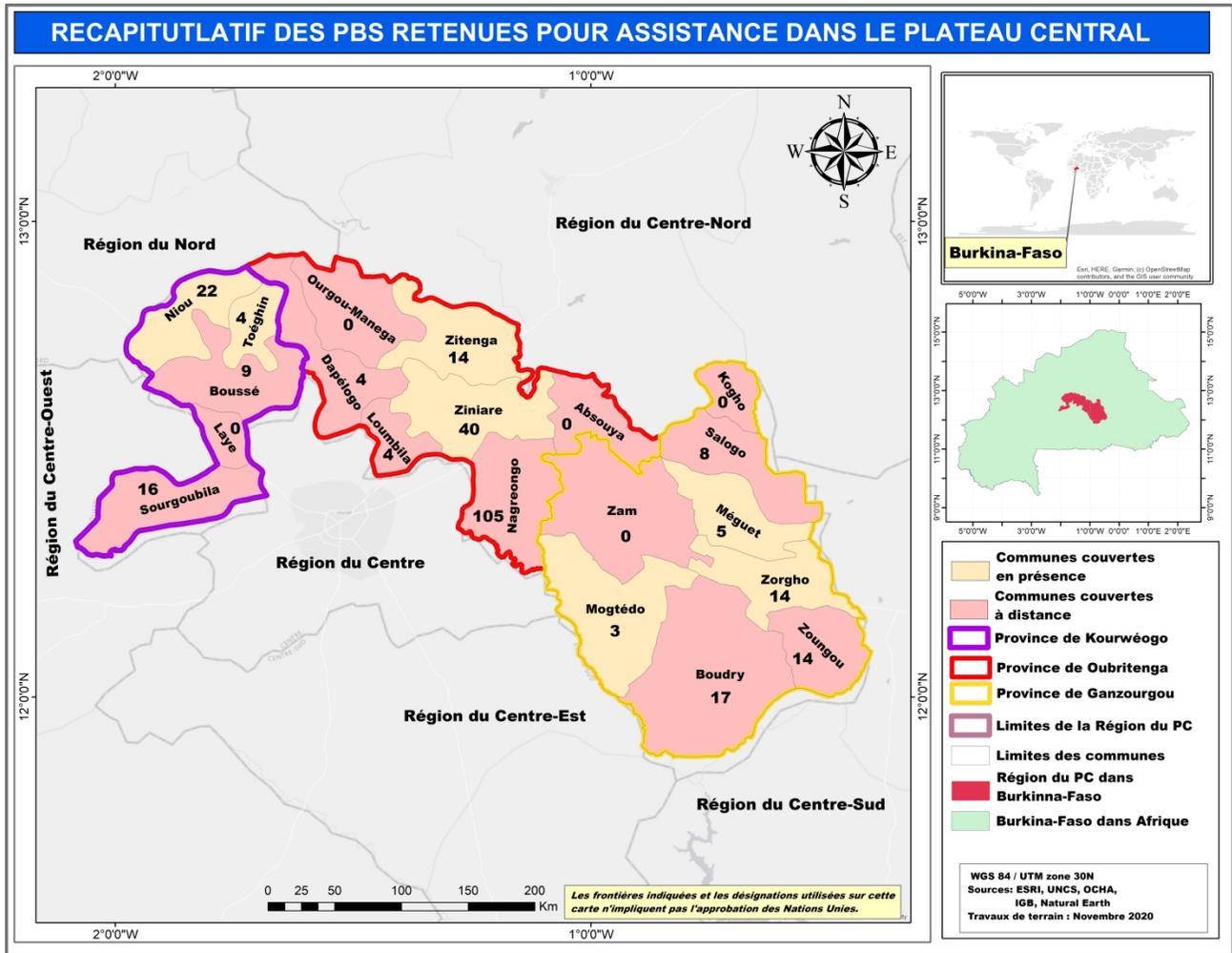
Au cours du mois de novembre, les sorties terrain ont permis d’identifier dans les différentes communes, les personnes ayant des besoins spécifiques et pour lesquelles des assistances en cash sont envisagées. Il y a eu 279 PBS qui ont été identifiées dans les trois provinces. Mais, une assistance ponctuelle en cash, bien qu’accompagnée de soutien psychosocial par moments, ne saurait répondre aux multiples besoins de ces PBS. Il s’avère donc nécessaire d’avoir d’autres acteurs de réponse dans la région pour une synergie d’actions et une réponse efficace.

Quant aux services sociaux de base, ils sont tous disponibles dans la région, mais le coût d’accès constitue un obstacle pour les PBS. Le tableau ci-dessous recapitule les PBS identifiées en novembre pour des assistances.

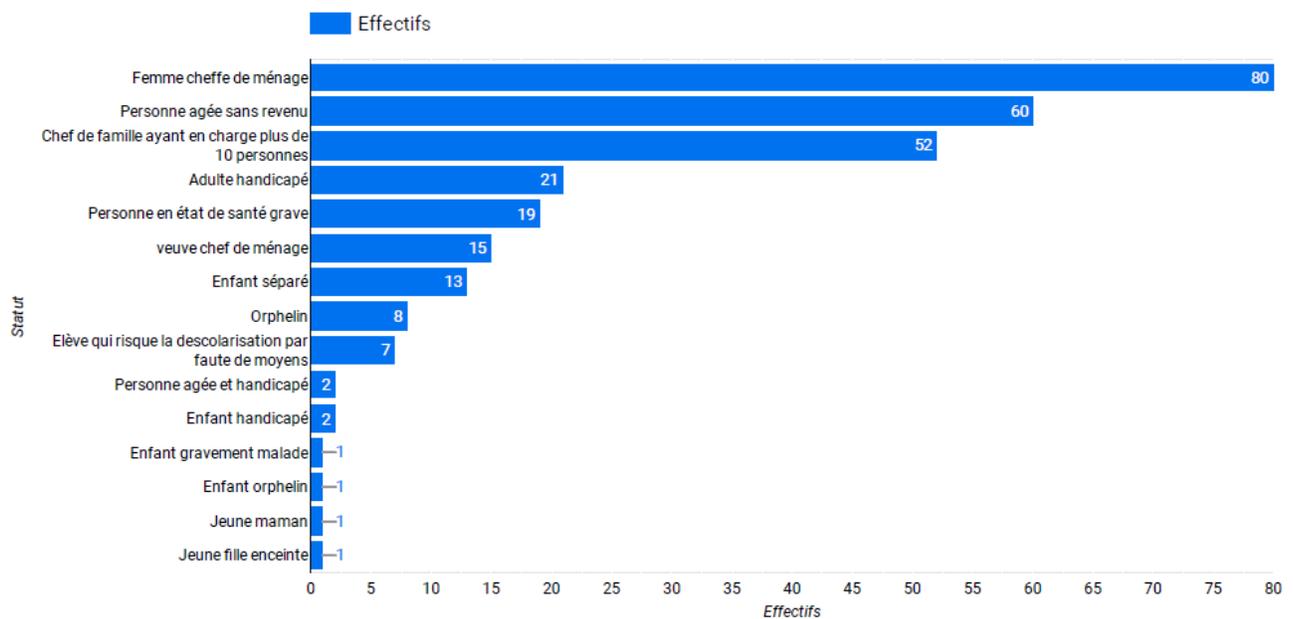
TABLEAU RECAPITUTLATIF DES PBS RETENUES POU ASSISTANCE DANS LE PLATEAU CENTRAL

Provinces	Communes	Sexe
-----------	----------	------

		F	M	Total général
Ganzourgou	Boudry	14	3	17
	Méguet	1	4	5
	Mogtedo	0	3	3
	Salogo	5	3	8
	Zorgho	5	9	14
	Zoungou	7	7	14
	Total Ganzourgou	32	29	61
Kourwéogo	Boussé	4	5	9
	Niou	11	11	22
	Sourgbila	4	12	16
	Toéghin	4	0	4
	Total Kourwéogo	23	28	51
Oubritenga	Dapelogo	1	3	4
	Loumbila	2	2	4
	Nagreongo	24	7	31
	Nagréongo	45	29	74
	Ziniaré	17	23	40
	Zitenga	4	10	14
	Total Oubritenga	93	74	167
Total général		148	131	279



PBS identifiées pour assistance en fonction de leurs problèmes de protection



ETAT DE DROIT

Dans toutes communes de la région, les services d'état civil sont fonctionnels d'autant plus que les Préfectures et Mairies le sont. Il en est de même pour la Justice à travers le Tribunal de Grande Instance de Ziniaré. Cependant, pour des questions de compétence territoriale, les PDIs de région ne sont pas en mesure de se faire établir des actes de naissance dans leurs localités de déplacement.

La présence des FDS dans les différentes communes ainsi que les contrôles réguliers sur les différents axes rassurent les PDIs et les population hôtes sur le plan sécuritaire. De ce fait, la libre circulation des personnes et des biens y est garantie dans toutes les communes de la région.

Protection basée sur la communauté/ Comités de protection

Des échanges ont eu lieu au cours de ce mois de novembre avec les leaders PDIs et communautés hôtes notamment les conseillers municipaux, les membres des Comités Villageois de Développement (CVD), les leaders religieux et coutumiers pour la réalisation des focus groups et l'identification des PBS ainsi que la mise en place des points focaux et membres des comités de protection.

Ces rencontres au nombre de 20, ont permis de mettre en place 04 points focaux et 04 comités de protection dans les provinces du Ganzourgou et Kourwéogo. Ces comités de protection mis en place ont été formés sur leurs rôles et responsabilités. Ces membres de comités ont contribué à la réalisation des focus groups de discussions à travers la mobilisation des participants et à l'identification des PBS.

Rappelons qu'au-delà de ces comités, les moniteurs de protection interagissent avec d'autres informateurs clés dans le cadre des alertes incidents. C'est ainsi que les deux incidents de protection ont été signalés par ces derniers.

SENSIBILISATIONS SUR LA COVID- 19 :

Dans le cadre de la lutte contre cette pandémie dans le Plateau central des séances de sensibilisation ont pu se tenir au profit des PDIs et communautés hôtes. Ces séances de sensibilisation sur la COVID-19 ont porté sur l'observation des mesures barrières. Il est à noter que toutes les activités débutent par un rappel sur les mesures barrières à la COVID-19.

Le tableau ci-dessous recapitule les statistiques des sensibilisations aux mesures barrières :

Province	Communes	Nombre de séances de sensibilisation	Nombre de participants		
			Femmes	Hommes	Total
Ganzourgou	Méguet	1	4	4	8
	Zoungou	05	50	15	65
	Zorgho	3	14	17	31
	Bourdy	02	36	10	46

	Mogtédó	1	4	5	9
	Total	12	108	51	159
<i>Kourweogo</i>	Téo	1	5	3	8
	Toéghin	1	4	4	8
	Boussé	1	1	4	5
	Total	3	10	11	21
<i>Oubritenga</i>	Zitenga	1	7	2	9
	Ziniaré	4	32	23	55
	Total	5	39	25	64
TOTAL Plateau Central		20	157	87	244

Logements, Terres et Biens (LTB), Etat de droit

SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

La question de LTB est une équation à solution difficile pour les PDIs dans la région du Plateau Central. Les PDIs en location estiment le loyer cher. Le prix moyen connaît une hausse variante entre 1.000 et 10.000 FCFA le mois. Par exemple une PDI dans la commune Nagréongo paye 5.000F CFA comme loyer pour une maisonnette dont le cout initial ne dépassait 1500F.

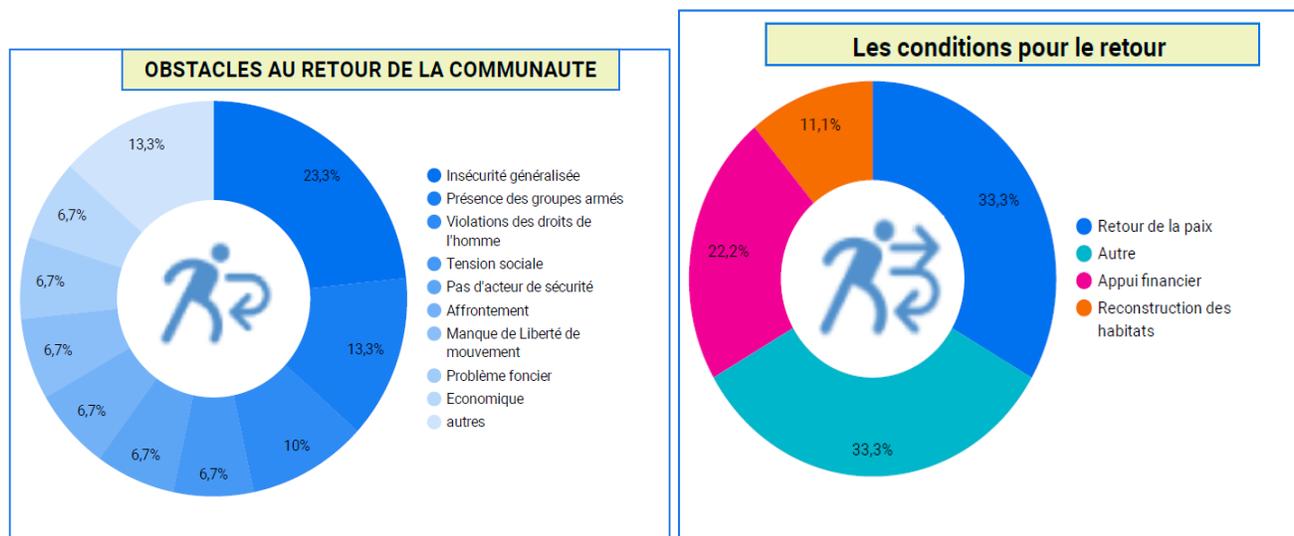
Le problème d'accès aux terres cultivables demeure l'épineuse question qui est source de conflit entre les communautés (agriculteurs et éleveurs). Cela ressort pratiquement dans les informations collectées. Cette problématique s'explique par le manque de moyen pour l'acquisition des terres et dans d'autres cas de figures, par le manque de terre cultivable dans certaines localités. Les portions de terre coutent chères et la superficie également très réduite. Pour une superficie comprise entre 100 à 400 m², le prix varie de 500f à 5.000f le m². De ce fait, seulement une minorité des PDIs est parvenue à se payer des lopins de terre. Les conflits entre éleveurs et agriculteurs ont été mentionnés lors des focus groups de discussions dans les communes de Niou et Toéghin dans le Kourwéogo ; à Mankarga V7 dans le Ganzourgou ; puis à Lelexé dans l'Oubritenga.

Dans les communes de Ourgou-Manega, Zitenga, Nagréongo, Absouya, Dapélogo, Boury, Zorgho, Ziniaré, Zoungou, Loumbila, on constate que certaines PDIs sont dans des familles d'accueil, d'autres dans des maisons en location, et une partie dans des sites non-aménagés. En récapitulatif on peut retenir que dans le Plateau central 60% des PDIs sont sur des sites non aménagés et 30% sont dans des maisons de location ainsi que 10 % dans des familles d'accueil.

SOLUTIONS DURABLES

Lors des différents échanges avec les PDIs on a constaté deux tendances : l'intention de retour dans les zones d'origine pour la majorité et l'idée de l'intégration locale pour une minorité de PDIs. Cependant, des obstacles limitent l'intention de retour et les PDIs conditionnent le retour immédiat

dans leurs différentes localités d'origine par certains préalables comme le retour de la paix dans la région. Les graphiques ci-dessous résument les obstacles et les conditions de retours des PDI dans le Plateau Central.



Système de partage d'information et de coordination

COORDINATION ET PARTAGE D'INFORMATION ET COORDINATION

Pour le moment, il n'existe pas de cadre de coordination au niveau de la région. Toutefois, INTERSOS est en train de travailler à cela. La cartographie des acteurs de réponse en cours d'élaboration devrait contribuer à asseoir un tel cadre de coordination.

Pour ce mois de Novembre, des démarches auprès des services techniques des Mairies et de l'Action Humanitaire ont eu lieu en vue d'obtenir l'accompagnement pour les statistiques des PDI et la cartographie des sites.

Recommandations et actions de suivi requises

RECOMMANDATIONS GENERALES

N°	Domaines	Localités	Recommandations	Entités concernées
1	Sécurité alimentaire	Nagréongo Zitenga Ourougou-Manega Zoungou Mogtédo Meguet Boudry Toeghin Niou Laye Boussé	Fournir une assistance alimentaire aux PDI (environ 14.000PDI)	Sécurité alimentaire (CONASUR/SONAGESS)

2	PBS	Zitenga Ourougou-Manega Zoungou Mogtédou Meguet Boudry Toeghin Niou Laye Boussé Dapelogo Ziniare Nagreongo	-Identifier et assister les Personnes à 1000 Besoins Spécifiques en cash	INTERSOS, Acteurs cash transfert, moyens de subsistance
	Abris/AME	Kuilmasga Mankarga V7 Meguet Toeghin Niou Nagreongo Laye Boussé	-Octroyer des abris aux PDIs -Fournir l'assistance en Articles Ménagers Essentiels aux PDIs	HCR

ACTIONS REQUISES DU HCR

Domaines/Cluster	Actions	Observations
Abris	Appui à la distribution des abris en mettant en exergue les compétences de la localité	Les abris sont vivement attendus par les PDIs au niveau des sites non aménagés surtout à Nagréongo
WASH	Réalisation des latrines et toilettes sur les sites d'accueil de PDIs de Nagreongo, Mankarga V7, Zitenga	La question de WASH est de plus en plus préoccupante au niveau des sites d'accueil spontanés Dans certains ménages de Mankarga V7, Zitenga Nagréongo, il n'y a pas de toilettes, ni latrines.
Logement terres et biens	Appui des PDIs dans la location de maisons à usage d'habitation notamment à Kuilmasga, Meguet, Ziniaré, Nagréongo Faire un plaidoyer pour l'octroi de terres cultivables aux PDIs.	Avec la flambée des prix de location, les PDIs disposant d'un peu de moyens financiers se livrent à l'achat des terrains non-lotés sans aucune garantie. Il convient de travailler à réglementer ces ventes de parcelles et surtout le coût. Actuellement une maison de 10 tôles coûte 5.000F CFA au minimum alors que le prix ordinaire ne dépassait pas 1.500F CFA

Protection transversale : Considérations de protection à prendre en compte dans la réponse des autres clusters, recommandations.

Cluster	LOCALITES	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS
VBG et Protection de l'enfance	Oubritenga : les sites de PDIs à Nagréonkoudgo	L'absence de cadre de loisir pour les enfants, la promiscuité des abris due à la pauvreté, la non-séparation des toilettes pour femmes et des hommes d'une part, et des filles et des garçons d'autre	1. Poursuivre les causeries sur les VBG. 2. Créer des espaces « amis des enfants » 3. Initier des AGR pour les femmes.

		part exposent les femmes et filles à des risques élevés de VBG telles les agressions sexuelles et l'exploitation des enfants, ...	4.Réaliser des abris et veiller au respect des principes de la protection transversale
Sécurité	Oubritenga (Nagréongo)	Certes, il y a une présence effective des FDS dans les trois provinces mais spécifiquement les sites non aménagés de Nagréongo expriment le besoin.	1.Réaliser un plaidoyer pour une patrouille de sécurisation des sites de PDIs
Sécurité alimentaire	Dapelogo Ziniare Nagreongo Zitenga Ourougou-Manega Zoungou Mogtédo Meguet Boudry Toeghin Niou Laye Boussé	Ce problème est commun à l'ensemble des PDIs. La situation des déplacements forcés suite aux incidents plonge certaines PDIs dans le dénuement total. D'autres PDIs vivent des dons faits aux sein de la communauté hôte. Certaines PDIs dans les communes de Boudry et Zoungou, province du Ganzourgou en ont témoigné.	1.Réaliser des distributions de vivres sur toutes les localités abritant les PDIs mais en priorisant la commune de Nagréongo. 2.Appuyer les PDI à la réalisation d'AGR.
Abris/AME	Zitenga Ourougou-Manega Zoungou Mogtédo Meguet Boudry Toeghin Niou Laye Boussé Dapelogo Ziniare Nagreongo	Les PDIs ont, la majeure partie quitté leurs localités d'origine suite aux attaques sans parfois emporter le moindre bien.	1.Réaliser des abris et distribuer des AME sur les sites.
Wash	Nagreongo Zitenga Boudry Toeghin Niou Laye Boussé Zoungou	Le problème d'accès à l'eau est une réalité cruciale dans le Plateau Central La question d'hygiène et d'assainissement n'est pas en marge surtout dans les sites non aménagés de PDIs.	1.Réaliser des forages pour les PDIs et communauté hôte. 2.Réaliser des toilettes et latrines pour les PDIs en priorisant les sites dans la commune de Nagréongo.
Documentation/Etat de droit	Zitenga Ourougou-Manega Zoungou Mogtédo Meguet Boudry Toeghin Niou Laye Boussé	De façon générale, les déplacements ont été post-attaque et la majeure partie des PDIs ont tout abandonné dans la localité d'origine ou lors de la fuite. Ce qui explique le fait que les enfants n'ont pas de documents ainsi que certains parents.	1.Plaidoyer pour un établissement massif de documents civils (actes de naissance) pour les PDIs.

<p>Education</p>	<p>Nagréongo Mankarga V7, Zitenga</p>	<p>La majeure partie des PDI ont des difficultés à réinsérer et inscrire leurs enfants dans le système éducatif pour des raisons financières, de documentation, de distance à parcourir, et les capacités d'accueil des écoles sont réduites.</p>	<p>1-Plaidoyer pour la mise en place de passerelle dans les sites de PDI 2- Plaidoyer pour une réinsertion et une inscription des enfants PDI dans le circuit scolaire 3-Plaidoyer pour un élargissement des capacités d'accueil des écoles par la construction de salles supplémentaires.</p>
-------------------------	---	---	--

Annexe :



Photo lors d'une causerie éducative à Boudry